

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

UN CRI DU COEUR D'UNE RÉGION ÉLOIGNÉE !

LE TEMPS DE LA TRANSPARENCE ET DE L'ACTION EST ARRIVÉ POUR UNE MRC NON RECONNUE COMME RÉGION ÉLOIGNÉE PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC.

Le gouvernement du Québec ne cesse de dire haut et fort que nous sommes un gouvernement de proximité et des partenaires. Sur papier c'est formidable; mais la réalité est tout le contraire...

Responsabilités accrues sans financement

Le gouvernement du Québec ne cesse de pelleter des responsabilités dans la cour des municipalités sans compensation financière et sans vérifier les impacts pour celles-ci. Nous sommes inondés, depuis 2018, de nouvelles lois et de nouveaux règlements qui rendent de plus en plus complexe le travail des élus-es et de l'administration municipale. La lourdeur administrative gruge temps et argent. Nous sommes prêts à supporter le gouvernement du Québec dans une réforme complète du modèle québécois.

Transparence, imputabilité

Transparence, imputabilité et une vraie communication entre un réel gouvernement de proximité et les régions doivent devenir la norme sinon ce flou affaiblit la confiance et crée un fossé entre la députation, les élus-es et les citoyens.

Aujourd'hui, ce communiqué est un cri d'alarme de notre communauté, témoin direct des fissures qui fragilisent notre région et toutes les régions du Québec. Il faut revoir le modèle québécois avec tous les acteurs. Il va falloir prendre le temps de discuter et d'en arriver à un consensus collectif. On ne peut plus continuer dans cette direction.

L'Autre Laurentides !

Notre MRC est au nord des Laurentides d'où l'image de marque de « L'Autre Laurentides ». Elle couvre environ 70% du territoire des Laurentides. Malheureusement notre MRC est l'une des plus dévitalisées (Q5) au Québec. Les dossiers énoncés ci-dessous sont spécifiques à notre MRC et ils témoignent le cri du cœur d'une région qui demande au gouvernement d'être reconnue comme région éloignée.

Routes

Notre route transcanadienne 117 entre Labelle et Mont-Laurier, dont le bilan routier ne cesse de s'alourdir par des décès (42) de 2012 à 2025 sur 63 kilomètres et un grand nombre de blessés causant des dommages collatéraux.

Notre économie dépend de la route transcanadienne 117 que ce soit pour exploiter nos richesses naturelles, le nombre grandissant de touristes et de villégiateurs ou tout simplement pour se déplacer d'une région à une autre.

Nous avons peine à nous projeter dans l'avenir; les routes des Laurentides sont en ruines. Un budget de 386 millions a été déposé par la ministre Guilbault, à Mont-Tremblant, le 15 avril dernier pour 2025-2027 comparativement à 449 millions pour 2024-2026, soit une baisse de 63 M\$.

Lors d'une rencontre, en février 2020, avec le ministre des Transports M. François Bonnardel, un calendrier de la réfection de la route 117 (la transcanadienne) entre Labelle et Rivière-Rouge mentionnait que les travaux allaient s'amorcer pour se poursuivre sur une période de 7 à 9 ans. Cette planification est supposément toujours en vigueur au ministère. Nous sommes en 2025... Voilà la réalité! Par hasard, le ministère commence des travaux sur 0,8 km, juste avant les élections de l'automne 2022, pour se terminer 2 ans plus tard, vis-à-vis le chemin de la Minerve.

Au nord de Rivière-Rouge vers Mont-Laurier, il y a beaucoup de projets, mais pas de budget donc pas d'action. À titre d'exemple : routes 321 et 311 sud.

Pourtant, il est raisonnable de se questionner sur un investissement de 3,5 M\$ sur la route 117, au nord de la municipalité de Lac-des-Écorces, avec l'installation de 13 lampadaires avec comme seule justification de la part du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) la sécurité. Si la sécurité était l'objectif de ces travaux, alors pourquoi ceux-ci furent complétés en octobre 2023 et les lampadaires allumés au printemps 2024.

Hôpitaux

Nos 2 hôpitaux, Mont-Laurier et Rivière-Rouge, sont les plus vétustes des Laurentides (code E). Ils ont besoin d'investissements pour améliorer la qualité de travail du personnel et le bien-être des patients.

Le projet phase I du Centre hospitalier de Mont-Laurier devait débiter à l'automne 2024, au coût de 82 M\$. Des motifs d'ordre financier furent donnés pour justifier le report de ces travaux. Nous sommes vraiment inquiets et nous nous questionnons sur le délai du début de cette nouvelle construction. Il serait malheureux de rejouer dans le même film de cette annonce, faite en 2018 à la veille des élections, par le ministre de la Santé de l'époque M. Gaétan Barrette.

Si nous voulons devenir attractifs pour le recrutement de la main-d'œuvre en santé, il faut investir immédiatement dans cet agrandissement et dans de nouveaux équipements qui permettent de rendre des services que la population est en droit de recevoir. Ex. : Une grande majorité de notre population doit parcourir plus de 300 km aller-retour pour avoir droit à un examen IRM.

Pisciculture

Le gouvernement du Québec est prêt à dépenser 2,3 M\$ pour démanteler la pisciculture de Lac-des-Écorces alors que nous demandons ce budget pour la restaurer.

Pour le dossier de la pisciculture de Lac-des-Écorces, un plan d'affaires et un coup de projet ont été déposés auprès du gouvernement en 2023.

L'industrie de la pêche représente des retombées économiques majeures pour les régions des Laurentides, Lanaudière et Outaouais. Plusieurs pourvoiries et ZECS des Laurentides, de l'Outaouais et de Lanaudière doivent acheter leurs poissons en Ontario. Les pisciculteurs privés ne peuvent fournir adéquatement nos organisations sportives.

Le Québec détient 2 stations piscicoles ; soit Tadoussac et Baldwin-Coaticook alors qu'en Ontario, il existe neuf stations de pisciculture exploitées par le Ministère qui élèvent du poisson destiné à empoissonner les cours d'eau de la province.

M. François Legault, premier ministre du Québec a déjà mentionné il y a quelques années que si le gouvernement doit investir 1 \$ pour en récolter 7 \$, il embarque dans le projet sans aucune question. Notre projet de pisciculture rencontre exactement les propos tenus par le premier ministre.

Volonté politique et allègements réglementaires doivent devenir la norme pour l'avancement des régions. Les élus-es doivent reprendre le contrôle de l'État. Nous sommes les mandataires de la population et non des employés-es de l'État.

Les mairesses et les maires de la MRC d'Antoine-Labelle.

- 30 -

SOURCE :
Daniel Bourdon
Préfet de la MRC d'Antoine-Labelle
819-951-0469